

seureté de sa personne: En effet, si on s'étoit deffié de lui, on l'auroit gardé à vûë, cependant les Archers qui le conduisoient ne lui donnoient pas seulement une entière liberté, mais même ils recevoient ses ordres, & à toutes les Etapes ils s'éloignoient de sa troupe: il ne faut pour en être convaincu, que lire les lettres que Cavalier a écrit lui même, où il marque que la nuit qu'il sortit du Royaume avec ses gens, il campoit proche d'un Village, dans lequel son Escorte étoit allé loger: il ajoute que c'est par un principe de Religion, qu'il a pris les armes, & que c'est par ce même motif, qu'il veut tenter d'aller rejoindre ceux qu'il a abandonnés dans les Sevenes.

*Un imposteur sçait bien de trahisse manière,
Se faire un beau manteau de tout ce qu'on
revère.*

II. Plusieurs personnes de considération *Le Père* s'intéresserent beaucoup à la disgrâce qui *Homme* arriva l'année dernière au Reverend Pere *exilé.* Hommey, Augustin du petit Convent de Paris; Monseigneur le Prince de Conti qui connoit son mérite, parut fâché d'apprendre qu'on n'imprimoit plus son *Diarium Historico-Litterarium* ou Journal Historique & Litteraire, dont Son Altesse quelque tems auparavant lui fit l'honneur de l'en faire complimenter. Ce Religieux est trop connu dans la République des Lettres, pour que le Public me sçache mauvais gré de l'informer du sujet de cette disgrâce, & en même tems de son rapel.

On prétend qu'il avoit parlé en termes un peu trop forts dans son Journal; de la satis-